

Compte-rendu de la réunion plénière « fêtes des associations »

Du conseil des associations

Mercredi 7 avril - 18h00

Salle du conseil municipal - Hôtel de Ville

Représentants associatifs : Vandoeuvre Animation, Ligue de l'Enseignement 54 (FOL 54), Cinquième Art, MJC Nomade, Bergabelle Jumelages, Notre Dame des Nations, Amis de Poa, France Dépression Lorraine, Ensemble, AAAHV, Pierres et Patrimoine Vandopériens, Domaine du Charmois, Amazones, Centre Culturel des alevins, ACSBCV, Club Arlequin, Vivre Dans la Ville, Khamsa, Bibliothèque des Malades, DAL 54, Vandoeuvre Echecs, Bibliothèque pour Tous François, Club des Aînés, REPONSE, Association des Camerounais de Nancy, Secours Catholique, ASEEV, France Bénévolat, FNATH Nancy, D'Hier à Demain, Services Vandopériens de Proximité, NDoumbé Land, UFAL, Espoir Lorrain des Devenus Sourds, MJC Lorraine, ADAYI, Cultures du Coeur Lorraine, ECLORE, Tir à l'Arc, AEIM, Karaté Club et IME.

Elu(s) : Azzam CHEIKH (Délégué aux Associations), Philippe PONCELET (Délégué au Grand Nancy) et Jean-Paul BERNARD (Délégué à l'Animation et Vie des Quartiers).

Service de la Ville : Service Vie Associative.

Ordre du jour :

- Introduction générale
- Présentation des membres de l'Atelier « Animation Vie associative »
- Présentation du travail réalisé par l'Atelier
- Questions diverses

Introduction

Dans un premier temps, M. Cheikh refait un point sur ce qu'est le Conseil des Associations et l'atelier Animation. Le CA existe officiellement depuis un an maintenant. Il émane d'une volonté commune de lier les différentes forces de la Ville afin de développer davantage la vie associative. Il est composé de cinq ateliers, dont l'atelier Animation de la Vie Associative.

Date, lieu et thème :

En outre, la Fête aura lieu le Dimanche 20 Mai 2010, au Parc Richard Pouille.

Le thème retenu pour cette édition est : « Vandoeuvre Cosmopolite : associations, lien social et citoyenneté ». L'atelier rend compte, via ses référents, de l'avancée des travaux réalisés par ses membres jusqu'alors dans le cadre de la Fête des Associations 2010.

Présentation des membres de l'Atelier « Animation Vie associative » :

UFAL, MJC Lorraine (Réfèrent), Bergabelle (Réfèrent), MJC Nomade, ADAYI, Khamsa, D'Hier à Demain, REPONSE, Vivre Dans la Ville, Tricot Couture Service, Ndoumbé Land, Trans'Culture, Différences et Découvertes, ENSEMBLE, Cinquième Art, Société Lorraine d'Astronomie et Mic on Street.

Présentation du travail réalisé par l'atelier « Animation » : Plusieurs objectifs ont été fixés lors des réunions :

1. Promouvoir les associations
2. Comment présenter les nouvelles associations
3. Attirer les habitants
4. Rendre la Fête conviviale
5. Mettre en réseau les associations

-
6. Faire la fête
 7. Promouvoir la Ville
 8. Débattre
 9. S'impliquer dans la vie associative

L'organisation :

Aucun concert avec des têtes d'affiche n'aura lieu cette année. Outre le coût conséquent que cela représente, les têtes d'affiche ont fortement monopolisé le public lors de l'édition 2009, le détournant ainsi de l'objectif initial de la Fête, qui est la présentation et la promotion des Associations. Une conséquence de la suppression des concerts : le podium sera remplacé par quatre chapiteaux. Ceux-ci constitueront un abri en cas d'intempéries.

Par ailleurs, les activités à l'intérieur pourront être davantage diversifiées :

- Lieu d'échanges et de débats,
- Un chapiteau « Musique »,
- Valorisation et information sur ce qui est fait par le Conseil des Associations.

L'idée est de rendre la Fête dynamique, et d'éviter les pertes de temps entre les représentations dues à l'installation du matériel. Il y aura bien sûr des stands dont les associations pourront bénéficier. Leur disposition ne se fera pas en rectangle cette année. Celle-ci avait posé un problème de gestion de l'espace l'année dernière, beaucoup trop vaste. Cette année, ils seront disposés en « Village », avec des ruelles, etc.

Remarque :

La Fête des Associations n'est pas destinée à faire du business. La restauration sera exclusivement assurée par Vandoeuvre Animation, qui montre ainsi sa façon de participer à la Fête en mettant une de ses compétences au service de tous. Les dépenses et recettes seront comptabilisées dans le budget de la fête.

Les paris :

- 1er pari : montrer que les associations sont importantes pour la Ville de Vandoeuvre.
 - 2ème pari : les associations disposent de nombreuses compétences.
- L'objectif est de montrer qu'elles sont capables de les utiliser.

En clair, ce qui est attendu des associations par le comité de pilotage de l'atelier, c'est qu'elles s'investissent à la hauteur de ce qu'elles peuvent et de ce que qu'elles souhaitent.

Elles ont toute leur place à prendre :

- Elles peuvent participer à l'organisation générale comme on le peut.
- Elles peuvent participer à travers les activités qu'elles proposeront : théâtre, musique, etc.
- Elles doivent mobiliser leurs adhérents.

Questions diverses :

ACSBCV : « L'ACSBCV est une association de défense. Elle participera donc pour présenter ses activités. Mais nous ne voyons pas très bien ce que nous pourrions faire de plus »

_ MJC Lorraine : « L'association peut participer à travers un stand, en jouant sur la médiatisation et la présentation des activités au public ».

_ NDoumbé Land : « Nous avons oublié un point essentiel de la Fête : le bénévolat. Nous devons travailler sur ce sujet car c'est ce qui peut nous rapprocher ».

_ Vivre Dans la Ville, à propos de la question des bénéfiques éventuels que les associations pourraient faire durant la Fête : « A chaque réunion du comité de pilotage, nous avons un long débat concernant la question de l'argent et des bénéfiques. Ma position restera celle convenue en atelier ».

_ MJC Nomade: « Certaines associations n'auront pas de spectacles à proposer, mais elles doivent participer, parce qu'elles défendent des personnes. Concernant la question du bénévolat, il est prévu de créer un arbre sur lequel les adhérents d'associations déposeront un billet, sur lequel sera expliqué leur engagement en tant que bénévole ».

_ ASEEV : « Des bénévoles seront-ils requis pour participer et aider à l'organisation ? ».

_ MJC Lorraine : « Bien sûr ! ».

_ France Bénévolat : « France Bénévolat a pour objectif d'aiguiller les nouveaux bénévoles qui, souvent, ne savent pas à qui s'adresser. La Fête des Associations pourra être l'occasion de découvrir d'autres associations ».

_ Services Vandopériens de Proximité : « Les Services Vandopériens de Proximité viennent d'être créés. Si a priori nous n'étions pas très emballés par l'idée de participer à cette Fête, il apparaît que quelques minutes ont suffi à nous convaincre de changer d'avis ».

La question de la vente de produit est de nouveau posée :

_ Vivre Dans la Ville : « Il pourra y avoir encore des dégustations et distributions de produits, mais ils ne pourront être vendus. Il est proposé qu'une facture soit éventuellement présentée pour obtenir le remboursement des matières premières achetées ».

_ Une question est cependant posée par les représentantes de la Bibliothèque et Sonothèque des Malades : l'association vend des livres, afin de récolter des fonds pour leur association. Il s'agit donc d'un geste pour une cause particulière. La question devra être débattue en comité de pilotage.

L'aspect technique :

Une fiche de renseignements et de recensement des besoins est mise à disposition des associations. Celle-ci a également pour objectif de présenter une ou des activités à proposer le jour de la Fête.

_ OHV : « L'OHV donne déjà une représentation la veille à Dombasle. Cela risque d'être difficile de devoir jouer le lendemain. Peut-on indiquer un horaire de passage sur la fiche ? »

_ MJC Lorraine : « C'est une possibilité. Par ailleurs, il faut préciser que les associations ne sont pas obligées de présenter une activité dans un chapiteau et tenir un stand. Elles peuvent juste faire l'un ou l'autre »

La possibilité de préciser sur la fiche la tenue commune d'un stand par des associations ayant des activités similaires est évoquée. Ainsi, la Bibliothèque pour Tous pourrait se regrouper avec la Bibliothèque et Sonothèque des Malades.

Conclusion :

Au final, il est à noter que, dans l'ensemble, les représentants des associations présentes sont satisfaits de la méthode de travail mise en place par l'atelier Animation, mais aussi du résultat en lui-même.